

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1550

Rubrik: Intégration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La formation des jeunes étrangers est encore une chimère

Les adolescents étrangers résidents en Suisse accèdent difficilement à une formation supérieure ; un quart d'entre eux n'en suit aucune.

Toutefois, être étranger n'explique pas tout. L'origine sociale le plus souvent modeste des immigrés et un entourage familial problématique - des parents qui ne parlent pas ou mal la langue et qui souffrent à leur tour d'une scolarisation déficiente - sont tout aussi importants, précise Antonio da Cunha, de l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne. Présents également chez les jeunes suisses en échec scolaire, ces facteurs pèsent en-

core plus lourdement sur les étrangers. Pour réduire leur impact catastrophique, il est important d'encadrer rapidement les jeunes migrants de plus de 16 ans qui arrivent en Suisse, souvent seuls et mal scolarisés. Les classes d'accueil du Perfectionnement III ont été développées dans les années huitante, d'abord à Genève et ensuite à Lausanne, avant de se généraliser dans les autres cantons romands. Il s'agissait de favoriser la formation professionnelle des jeunes issus des regroupements familiaux, notamment portugais, et de répondre à une demande pressante d'apprentis. Si, dix à quinze ans plus tard, l'objectif

n'a pas changé, la population des élèves n'est plus la même et la conjoncture économique est moins réjouissante. L'école accueille maintenant en majorité des requérants d'asile dont les statuts sont aussi variables que précaires. Elle est la seule voie vers une formation de qualité. Trop souvent, celle acquise dans les pays de provenance est insuffisante ou n'est pas reconnue.

Des filières inaccessibles

La formation post-obligatoire du canton de Vaud représente un obstacle parfois insurmontable pour les jeunes étrangers. Le modèle «dual» de l'apprentissage, par exemple - qui implique

la fréquentation d'une école professionnelle - pénalise leurs maigres aptitudes en français et en mathématique. Les structures de transition entre l'école et le monde du travail sont déficientes et ne sont pas adaptées aux niveaux scolaires des élèves qui quittent le Perfectionnement III. Etienne Corbaz, son doyen, insiste beaucoup sur la nécessité de créer des passerelles entre l'enseignement fourni par ces classes et les exigences d'une formation véritable.

Il existe des relais intermédiaires à l'image du Centre d'orientation et de formation professionnelles (COFOP) qui s'adresse à des jeunes en difficultés au terme de leur scolarité obligatoire. Ou comme le CHARTEM qui dispense une année préparatoire dont l'encadrement est assuré par des jeunes professionnels récemment diplômés. Malheureusement, même si la moitié des effectifs est déjà d'origine étrangère, leur capacité d'accueil est limitée et les préalables requis sont encore trop élevés.

Bref, alors que la Confédération souhaite mieux intégrer les étrangers établis en Suisse et appliquer une sélection sévère à l'égard des nouveaux candidats à l'immigration, les moyens nécessaires, notamment au niveau de la formation des jeunes migrants, sont insuffisants, voire encore absents. *md*

Une passerelle vers une nouvelle vie

Dans le canton de Vaud, les classes d'accueil de l'Ecole de perfectionnement III sont primordiales pour les jeunes étrangers fraîchement débarqués en Suisse. L'inactivité, accompagnée de l'absence de perspectives, peut compromettre tout espoir d'intégration. Les incertitudes qui pèsent sur leur séjour - des permis provisoires, l'interdiction de travailler ou des emplois au noir - en découragent plus d'un. Le risque de marginalisation est réel. Les travailleurs clandestins exploités et réduits au silence, dont la majorité ne parle pas une des langues nationales, seraient près de 200 000, selon les dernières estimations pour l'ensemble du pays.

L'école est ainsi un lieu d'accueil. Une aire d'atterrissement, selon l'expression de son directeur et fondateur, Bernard Courvoisier. La notion d'hospitalité y est centrale. Le premier entretien revêt ainsi une grande importance. Très long, détaillé, il permet aux responsables de recevoir les candidats, qui ont tous entre 16 et 20 ans, de les écouter et de les rassurer. La sélection viendra plus tard.

En effet, il n'y a pas de place pour tout le monde. La demande est plus grande que l'offre. Chaque année, sur cent candidats (en 2001 on a enregistré dans le canton l'arrivée de 1500 jeunes étrangers), une cinquantaine seulement sont admis et repartis dans les quatre classes disponibles. Ensuite, pendant une année, ils suivent notamment des cours intensifs de français et de mathématique, se familiarisent avec les institutions et la culture suisses et façonnent un projet de formation. Une équipe pluridisciplinaire - formée d'enseignants, psychologues, conseillers, assistants sociaux, etc. - les guide dans leurs démarches. L'apprentissage de la langue est capital, mais aussi la compréhension des liens complexes qu'ils peuvent nouer entre leur culture d'origine et celle de la Suisse. Sans parler de la tolérance qu'ils devront déployer à l'égard des autres étrangers qui les entourent. Dix-huit nationalités différentes composent la volée 2003.

Bien sûr, un an, c'est trop court, mais c'est mieux que rien, comme l'explique le doyen Etienne Corbaz, qui a mis en place des cours préparatoires pour les élèves en attente, prolongeant ainsi la durée de leur scolarisation. Une fois l'année terminée, il s'agit de quitter une structure «protégée» pour un univers plus compétitif. Si deux élèves sur dix ne trouvent pas une situation satisfaisante, tous les autres choisissent entre une formation professionnelle (apprentissage, préapprentissage, etc.), la poursuite des études (au gymnase ou dans les autres unités de l'Ecole de perfectionnement), des structures de transition (les semestres de motivation, par exemple) ou des emplois déclarés.

OFS, *Intégration : une histoire d'échecs ? Les enfants et les adolescents étrangers face au système suisse de formation*, 1997.

Les migrations en Suisse, sous la direction de Hans-Rudolf Wicker, Rosita Fibbi, Werner Haug, Seismo, 2003.